

Radicalisation religieuse en prison : retour d'expérience

Ouisa Kies

Article paru sur le faitreligieux.com le 07/11/14

La question de la radicalisation religieuse et, plus particulièrement islamiste, en prison s'est posée pour la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) bien avant les affaires Mérah et Nemmouche. Dès 2009, la DAP s'en inquiétait dans un contexte carcéral caractérisé par une concentration de misère sociale, de problèmes identitaires et psychologiques - le tout dans un contexte de violence quotidienne. Elle a donc fait appel à des chercheurs pour étudier ce phénomène. La prison est évidemment un terreau fertile du fait de la concentration de personnes déviantes (du petit délinquant au grand criminel en passant par des radicaux nationalistes, basques, corses, d'extrême gauche, néo-nazis ou islamistes). Sans parler des personnes atteintes de maladies psychiques - jusqu'au tiers de la population carcérale selon les médecins psychiatres- qui se retrouvent sous influence, voire en situation dangereuse, faute de places en milieu psychiatrique.

Radicalisation

Notre travail sur la radicalisation en prison en 2011 et 2013 s'est focalisée essentiellement sur la radicalisation islamiste, dans trois types d'établissements : des maisons d'arrêt (prévenus en attente de jugement ou individus condamnés à des peines inférieures à deux ans) ; des centres de détention (des condamnés à plus de deux ans) pour lesquels une politique de resocialisation est mise en œuvre ; et enfin des maisons centrales (établissements destinés aux détenus les plus difficiles, condamnés à une longue peine). Nous avons pu nous entretenir avec des détenus, prévenus ou condamnés pour associations de malfaiteurs, donc déjà radicalisés avant la prison ; avec des détenus suspectés par le personnel pénitentiaire de présenter « des traits » de radicalisation ; avec des détenus à problème psychologique qui arborent leur appartenance à l'islam ; et enfin avec des détenus de profils et d'âges différents qui évitent tout contact avec les mouvances radicales.

Au sens propre, la radicalisation est la volonté d'imposer par la force et la violence une idéologie extrémiste. Dans le schéma classique, on avait des individus d'abord fondamentalistes (ostensiblement musulmans, barbe et *kamis-djellaba*, affichant une pratique orthodoxe et prosélyte) évoluant en groupe, organisant des prières « sauvages » puisque les prières collectives ne sont pas tolérées en dehors de la présence d'un aumônier agréé. Le salafiste ostensible était alors la cible des services de renseignements. Mais depuis les attentats des années 1990 et 2000, le paradigme a changé. Les radicaux se sentent particulièrement surveillés par les services de police et ceux qui sont désireux de passer à l'acte se font beaucoup plus discrets sur le plan vestimentaire et comportemental. Finis les groupes. La plupart de ceux qui ont des tendances radicales dissimulent leur foi pour échapper à la vigilance des autorités. Dans ce contexte, il n'est pas évident de détecter les radicalisateurs, les radicalisés et les radicalisables potentiels.

Pénurie d'imams qualifiés

Reste que, comme le signale un détenu, « *tout le monde ici rêve de pouvoir faire la prière du vendredi. La maltraitance et l'humiliation subie nous orientent spontanément vers la religion... Or, il n'y a pas de possibilité de voir l'imam en individuel, on essaie tant bien que mal de lui prendre quelques minutes avant la fin du culte, en aparté. Ici, l'imam s'occupe des trois divisions, il est âgé et n'a pas beaucoup de temps pour recevoir tout le monde, on le comprend...* », poursuit-il. Dans ce contexte, les plus radicaux tiennent le discours selon lequel « *les musulmans sont méprisés* ». En fait, la réalité est la suivante : la DAP n'arrive pas à trouver des imams volontaires et qualifiés. A ce jour, il n'y a que 170 aumôniers musulmans, trois à quatre fois moins que les aumôniers chrétiens alors que l'islam est devenue la première religion carcérale. Dans certaines prisons, les musulmans peuvent atteindre jusqu'à 60% de la population pénale, phénomène classique de sur-représentation des populations pauvres. Un éventuel statut des aumôniers permettrait, peut-être, d'attirer plus de responsables religieux et ainsi de contrer l'influence des imams autoproclamés parmi les détenus.

L'islam n'est pas le problème en soi, c'est son instrumentalisation en tant que contre-pouvoir qu'il faut contrer. Il reste à comprendre pourquoi des individus souvent jeunes décident de suivre une vision violente de l'islam, devenu un moyen de s'opposer à « *un Occident qui domine le reste du monde* » et de lutter contre le sentiment d'injustice face à l'autorité pénitentiaire qui gère leurs faits et gestes.

Depuis une dizaine d'années, les surveillants connaissent mieux les concepts de base de la religion musulmane ce qui n'était pas le cas au début des années 2000. Il faut continuer, mais il est surtout urgent de désengorger les prisons d'individus qui pourraient faire leur peine en milieu ouvert afin d'améliorer les conditions de détention et le travail des surveillants. Rien en prison ne permet la réinsertion: peu de travail, rares activités... Tout est attente et ennui.

Absence de prévention

La loi Taubira sur les alternatives à l'incarcération, doit désengorger les prisons, qui dans notre cas est une source de radicalisation par proximité. Les individus les moins dangereux seraient alors suivis en milieu ouvert par des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) associés à des associations pour des actions que la DAP ne peut pas prendre en charge directement. Reste que la loi antiterroriste adoptée récemment n'évoque pas la question de la prévention. Elle permet seulement d'appréhender plus facilement des suspects.

L'Administration pénitentiaire a décidé de travailler, dès janvier 2015, sur la détection des radicaux et sur la prise en charge du public ciblé radicalisé à l'exemple de ce qui existe au Danemark et en Allemagne. Mais, il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui la radicalisation se passe largement hors de la prison. Et à l'extérieur, le processus entraînant des jeunes aspirants à un avenir plus « glorieux ». est largement moins contrôlable. Accentuer la répression en milieu carcéral, n'est pas mener une politique de contre-radicalisation, or c'est le véritable enjeu du moment.

En savoir plus sur <http://www.fait-religieux.com/radicalisation-religieuse-en-prison-retour-d-experience>